Association Foncière de Remembrement de Gennes
Mairie
1 rue du Lavoir
25660 GENNES
03.81.55.75.32.
commune.gennes@orange.fr

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir noter que le Bureau de l'association foncière se réunira **à la salle du Conseil municipal** :

le mardi 24 novembre 2026 à 9h00

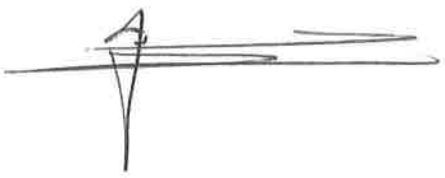
ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 06/03/2026
- Décision modificative n°1
- Durée d'amortissement

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GENNES, le 16/11/2026

Le président,
Jean-Michel LHOMMÉE



PS : En cas d'absence, merci de nous adresser ou de remettre un pouvoir (modèle joint) à un autre membre du bureau ou le cas échéant votre locataire ou co-indivisaire